

Compte-rendu conseil scientifique de la cohorte ESPOIR

25 Juin 2021

Présents :

A. Saraux (Brest), B. Fautrel (Pitié), P. Thévenot (SFR, Paris), C. Gaujoux Viala (Nîmes), O. Vittecoq (Rouen), N. Rincheval et B. Combe (Montpellier), A. Constantin (Toulouse)

1. Projets soumis au conseil scientifique

3 projets ont été soumis et évalués :

Projet J AVOUAC (21-01) : Utilisation du DAS28- γ GT pour la prédiction du risque cardiovasculaire dans la polyarthrite rhumatoïde dans la cohorte ESPOIR

Projet accepté.

Les principaux points soulevés sont les suivants :

- Les γ GT ne sont disponibles qu'à baseline
- Préciser la nature des événements cardio-vasculaires graves
- Tenter de comparer le DAS28- γ GT avec la matrice SCORE (x1.5 par l'EULAR)
- Réfléchir à la prise en compte de l'effet des traitements de fond sur les événements cardio-vasculaires (récapitulatif à la visite des 11 ans)

Projet B GRANGER (21-02) : Utilisation des analyses de réseau pour explorer les relations entre les symptômes fonctionnels, physiques et psychologiques chez les patients atteints de polyarthrite rhumatoïde inclus dans la cohorte ESPOIR

Projet accepté

Projet R SEROR (21-03) : Adherence to DMARD in early rheumatoid arthritis : A combined analysis of ESPOIR cohort and SNDS database

Projet accepté sous réserve.

Les principaux points soulevés sont les suivants :

- La définition de la non observance devrait être fondée sur un pourcentage supérieur aux 50% proposés (80% ?)
- Le chaînage probabiliste des patients d'ESPOIR avec le SNDS n'est pas parfait et seuls environ 55% des patients ont pu être identifiés de façon robuste
- Les données dans le SNDS ne seront pas disponibles pour les 1ères années de la cohorte

- Il pourrait être utile de voir la différence entre SC et po pour le MTX, entre stylo et seringue pré remplie pour les bDMARD
- Il serait intéressant de distinguer les arrêts pertinents sur le plan médical, mais c'est potentiellement complexe tant dans la base ESPOIR que dans le SNDS

2. Suivis de projets

Cf tableau Excel

Prochain conseil scientifique : 07 janvier 2022